

LE JOUR, 1947
28 Août 1947

REMARQUES A PROPOS DU CONSEIL DE SECURITE

On est frappé par la façon dont est menée l'affaire égyptienne devant le Conseil de Sécurité. Nous n'entendons pas ce matin en discuter le fond mais, faire simplement, au moment où la question va être tranchée, quelques remarques sur l'esprit dans lequel la discussion se déroule.

Il est clair que les membres du Conseil ne s'arrêtent pas seulement à des considérations de droit mais qu'individuellement ils se font juges de l'opportunité internationale d'une décision. Pour être clair, ce n'est pas de morale et de justice internationale qu'ils s'occupent d'abord, mais de politique internationale. Par là, le Conseil de Sécurité a donné jusqu'ici l'impression d'être beaucoup plus soucieux d'équilibre mondial que des éléments d'un cas particulier.

Et notre grande ami de l'Egypte commence à s'en apercevoir.

Il est bien vrai, d'autre part, qu'il existe une Cour internationale de justice dont c'est le rôle de régler les conflits entre Etats. Mais la Cour internationale de justice a été instituée pour appliquer le droit international, les règles du droit des gens traditionnellement acceptées. Auprès des juges suprêmes de la Haye aucun facteur politique, théoriquement du moins, n'entre en ligne de compte ; c'est l'équité souveraine qui parle.

Tandis que l'ONU et le Conseil de Sécurité c'est tout à fait autre chose. On est amené à constater une fois de plus que, devant eux, on n'est point devant des arbitres appelés à « dire le droit », mais devant les représentants de nations elles-mêmes partagées en groupes et en clans. Si on voit, de loin en loin, parmi les petites nations ou en dehors des « grands » une attitude dissidente, ce n'est que l'exception. La règle en fait, est la discipline à l'intérieur des groupes. Comme devant un parlement quelconque.

L'intervention du Brésil mérite, en passant, qu'on y réfléchisse. Le représentant du Brésil au Conseil de Sécurité, un homme fort éminent, a donné à l'affaire anglo-égyptienne une sorte d'allure familiale, fondée sur les précédents américains. Il a préconisé avec force la reprise des conversations directes entre l'Egypte et la Grande-Bretagne, en vue de créer entre elles, a-t-il dit, « une véritable solidarité humaine ». Le but est noble mais les difficultés sont grandes.

La solidarité humaine on en voudrait partout, mais il faut bien convenir que ce ne sont pas encore les assemblées internationales qui en montrent le chemin.